



Paris, le 10 avril 2020

## Communiqué de presse du Collège des garants

En raison de la situation hors normes que nous connaissons, le Collège des garants estime que le Comité de Gouvernance a pris dans ce nouveau contexte les décisions appropriées en proposant aux 150 citoyens de se prononcer sur l'évolution du déroulement de leurs travaux par une série de votes réalisés par sms au cours de la session exceptionnelle qui s'est tenue en visioconférence les 3 et 4 avril et à l'issue de cette même session.

Les garants renouvellent toutefois leur demande d'utilisation de tous les supports (mail, sms, jenparle...) pour porter le plus en amont possible toutes les informations relatives à ces procédures de consultation à la connaissance des citoyens afin de respecter le principe d'égalité de traitement. Ils souhaitent également en application du principe de transparence que la présentation détaillée des résultats de chacun des votes qui ont eu lieu ou qui auront lieu soit publiée sur chacun de ces supports.

Le collège des garants invite enfin le Comité de Gouvernance à explorer toutes les pistes envisageables pour permettre dans un calendrier reporté le rassemblement physique des 150 citoyens pour la session 7.

Le Collège des garants

**Contact presse :**

Juliette Prost – 06 72 47 53 28 – [contact@conventioncitoyennepourleclimat.fr](mailto:contact@conventioncitoyennepourleclimat.fr)